

Avis de constitution

SOCIETE « YAPO LAURENT CONSULTING »

Siège Abidjan – Marcory – Zone 4 Bietry, en face du
Collège Notre Dame d’Afrique, Lot 387, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAPO LAURENT CONSULTING »

Objet :

- L’assistance et le conseil
- Le transit-douane
- Le transport
- La vente de véhicules
- L’import-export
- La représentation d’entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L’acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L’emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Marcory – Zone 4 Bietry, en face du Collège Notre Dame d’Afrique, Lot 387, Ilot 00

Dirigeant(s) M YAPO LAURENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04611 du 23/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25319/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

